

Procès-verbal de la **quatorzième** assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, tenue au Centre communautaire des Chutes, 4551 boul. Saint-Anne, le mercredi 25 octobre 2023, à 19h.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Carl Bouchard *Président*
M. François Godin *Vice-Président*
Mme Josée Lévesque *Secrétaire / Administratrice*
M. Bobby Léger *Trésorier / Administrateur*
M. Gabriel Moreau *Administrateur*
M. Lucien Lévesque *Administrateur*

ABSENCES : aucune

IL Y A QUORUM

Étaient aussi présents :

Mme Camille-Esther Garon	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M Stevens Mélançon	Conseiller municipal District de la Chute Montmorency Seigneurial
Mme Nancy Bolduc	Directrice Parc de la Chute-Montmorency SEPAQ

Citoyens-citoyennes présents-es : 6

Ordre du jour (modifié et adopté)

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi au procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 septembre 2023.
4. Réunions et activités des membres du conseil de quartier :
 - Table de concertation vélo des conseils de quartier
 - Comité de vigilance portuaire
 - Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles

- Discussion avec la SEPAQ
5. Suivi des dossiers du conseil de quartier :
 - Le plan d'action et priorité
 - Carte interactive du quartier. Citoyens. Conseil de quartier élu.
 6. Résolutions à voter
 - Résolution pour le comité de la sécurité routière
 - Résolution pour la table de concertation vélo
 - Résolution concernant le mémoire de Lucien Lévesque au sujet de processus de consultation publique
 - Résolution concernant la page Facebook
 - Résolution pour le paiement de la secrétaire
 - Résolution pour coopter Nancy Bolduc de la SEPAQ ou la nommer observatrice avec droit de parole
 7. Période d'intervention du conseiller municipal Stevens Mélançon
Comment il interprète le rôle du Conseil de quartier comme interlocuteur privilégié tel que reconnu dans les statuts juridiques de la Ville de Québec.
 8. Période de questions et de commentaires des citoyens
 9. Période d'intervention de Camille-Esther Garon
 10. Trésorerie, mise à jour pour Lucien Lévesque
 11. Correspondance et information
 12. Divers
 13. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

M Moreau propose l'ouverture de l'assemblée.

Le président M. Carl Bouchard ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Bouchard fait lecture de l'ordre du jour.

Le point 10, il faut enlever la mise à jour pour Lucien Lévesque puisqu'elle a été faite.

Mme Garon s'occupera du point 7, de *Comment le conseiller municipal interprète le rôle du Conseil de quartier comme interlocuteur privilégié tel que reconnu dans les statuts juridiques de la Ville de Québec.*

SUR PROPOSITION de M. Josée Lévesque appuyé par M. François Godin, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

3. Adoption et suivi au procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 septembre 2023.

Ajout que l'intervention de Mme Bégin-Giroux, à la dernière assemblée, n'était que dans le but de livrer un message sur les priorités du district que M. Mélançon lui avait transmis. Il est important de mentionner qu'elle ne s'exprimait pas au nom de ce dernier.

M Mélançon dénonce aussi le fait que son point à aborder, inscrit à l'ordre du jour, en est un imposé.

Modification du procès-verbal : aucun administrateur ne se manifeste pour sa modification. C'est une bonification au procès-verbal concernant le message de M. Mélançon, livré par Mme Bégin-Giroux.

SUR PROPOSITION de M. Léger appuyé par M. Moreau d'ajouter la bonification au message de Mme Bégin-Giroux au procès-verbal de septembre.

Dorénavant, Mme Garon enregistrera aussi les réunions du conseil de quartier, afin d'en avoir une deuxième copie, en plus de celle de la secrétaire de soutien.

SUR PROPOSITION de M. Léger appuyé par M. Moreau, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency d'adopter l'ordre du jour tel que modifié et de valider le procès-verbal de l'assemblée du 27 septembre 2023, tel que modifié aussi.

4. Réunions et activités des membres du conseil de quartier

COMITÉ	RESPONSABLE
Table de concertation vélo des conseils de quartier	François Godin
Comité de vigilance des activités portuaires	Carl Bouchard
Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)	Vacant
Campagne de sécurité « On ralentit »	Vacant

- **Table de concertation vélo des conseils de quartier**

Rien à mentionner, il n'y a pas eu de réunion du comité.

- **Comité de vigilance portuaire**

La réunion du comité est reportée au 20 novembre. Elle portera notamment sur les poussières fines, implantation de capteurs de poussières, la réglementation des foyers au bois, etc. Il y aura plusieurs représentants de l'environnement et de la ville.

- **Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles**

Toujours aucun représentant. M Bouchard rappelle qu'un citoyen peut être représentant du quartier à ce comité.

- **Discussion avec la SEPAQ**

Mme Nancy Bolduc est présente à l'assemblée de ce soir, elle représente la SEPAQ comme citoyen corporatif important du quartier. Sa présence est pertinente pour les recommandations du conseil de quartier, notamment pour la problématique de l'intersection boulevard des chutes et avenue royale.

La SEPAQ a démontré leur intérêt pour siéger au conseil de quartier. Une résolution portera sur Mme Nancy Bolduc comme administratrice cooptée.

M. Lévesque s'est présenté à une rencontre au parc de la Chute-Montmorency samedi dernier, invitant les citoyens du quartier à participer à une visite guidée gratuite du parc. Il y avait peu de citoyens, à cause de la température. Il est admis qu'il faut trouver des moyens pour rejoindre davantage les citoyens.

5. Suivi des dossiers du conseil de quartier

- **Le plan d'action et les priorités**

M Godin prend la parole. Le plan d'action contient plusieurs éléments pour améliorer la qualité de vie du quartier. Elles passent par trois étapes d'analyse :

- Le passer dans un filtre qui répond à des préoccupations (7 ont été mentionnées à l'assemblée générale)
- Est-ce que la priorité touche une majorité de citoyens, des résidents locaux ou à portée générale?
- Des actions qui seront priorisées selon les efforts demandés.

M Godin dévoilera les éléments qui ont le plus ressorti de l'analyse, notamment la sécurité routière, l'urbanisme, le développement du boulevard St-Anne, phase 4 du boulevard Champlain, les percés visuelles, etc. Avant de les présenter, il laisse les administrateurs s'exprimer sur le sujet et reviendra avec les résultats à la prochaine rencontre.

Il est mentionné, concernant les priorités du plan d'action, que :

- Elles seront définies selon les opportunités.
- M Léger avait mentionné une défaillance importante, soit celle du conseil de quartier comme étant méconnu. Donc, il suggère qu'on la prenne en considération pour les priorités du plan d'action.
- Efforts et ressources à évaluer et à considérer pour les priorités choisies.
- D'autres priorités sont discutées.
- Mme Garon demande à ce que le plan d'action soit déposé et accessible par le site web du conseil de quartier

- **Carte interactive du quartier**

Cet outil est pratique pour le citoyen qui veut émettre ou dénoncer des problématiques au niveau du quartier. Le plan d'action sera d'un format de document, plus lisible.

M. Léger mentionne, au sujet de la publicité pour le conseil de quartier, qu'une presse locale existe dans le quartier et qu'elle pourrait être utile pour aller chercher plus de gens. Il mériterait de s'attarder à cette stratégie et d'essayer.

Mme Garon demande si la carte interactive est publique ou entre administrateurs seulement. M. Bouchard dit qu'elle doit être publique. Mme Garon ajoute qu'elle pourrait être publique et administrée par les administrateurs. Les échanges portent sur le fait qu'il doit y avoir un moyen pour le citoyen de faire des remarques, de mettre des commentaires. Mme Garon s'occupera de la plateforme, en vue de la prochaine réunion, et demandera aux administrateurs des ajouts et des recommandations.

6. Résolutions à voter

M. Moreau a rédigé ces résolutions.

A. Résolution pour le comité de sécurité routière

Prolongation du comité. Campagne d'affichage à succès au cours de l'année. M. Bouchard sera sur le comité pour une nouvelle distribution de pancartes, en collaboration et implication avec les écoles primaires. Un concours de dessin sera organisé et il inclura la participation des enfants en ce qui a trait au visuel des pancartes. Les enfants seront sensibilisés ainsi que les parents qui ont été rejoints à ce sujet.

Dorénavant, le représentant du comité est M. Bouchard.

SUR PROPOSITION de M. Léger, appuyé par Mme Lévesque, la résolution est adoptée.
Demande de M. Lévesque de modifier « l'an passé », par une précision sur l'année, 2023.

B. Résolution pour la table de concertation vélo

Dorénavant, le représentant du comité est M. Godin.

SUR PROPOSITION de M. Godin appuyé par M. Moreau, la résolution est adoptée.

C. Résolution concernant le mémoire de Lucien Lévesque au sujet du processus de consultations publiques

L'échéancier pour le mémoire de M Lévesque ne peut être défini pour l'instant. La résolution porte sur la démarche que souhaite faire M Lévesque et sur son caractère officiel/mandataire. Mme Garon mentionne sa disponibilité pour appuyer M Lévesque dans sa rédaction.

L'adoption de la résolution est donc reportée.

D. Résolution concernant la page Facebook

Concernant le choix des publications et des informations véhiculées sur la page Facebook, M. Bouchard s'en était occupé seul pour l'instant.

M Mélançon propose que les publications soient filtrées et autorisées préalablement aux autres administrateurs, avant de la rendre publique. Il souligne également un souci de spontanéité.

Mme Garon se questionne sur le mode de communication entre les administrateurs. Elles sont généralement par courriel. Elle s'appuie également sur l'importance du consensus au sujet des publications de la page Facebook. M. Bouchard pourrait demeurer le principal administrateur de la page, soutenu et conseillé par les autres administrateurs. M Moreau soutient cette démarche, mais souligne que les administrateurs apprécient le travail et l'implication de M Bouchard. M. Léger appuie aussi les intentions et implications du président dans cette activité. M. Lévesque propose un groupe Facebook où les administrateurs publieraient quelque chose, et si, après 4 heures par exemple, personne ne se manifeste, la publication est publiée officiellement sur la page du quartier. Les discussions portent sur l'efficacité de cette méthode et sur l'assiduité pour obtenir des réponses et des approbations des autres membres.

SUR PROPOSITION de M. Moreau appuyé par Mme Lévesque, la résolution est acceptée.

E. Résolution pour le paiement de la secrétaire

SUR PROPOSITION de M Moreau, appuyé par M Léger, du paiement de 154\$ pour la rédaction du procès-verbal.

F. Résolution pour coopter Nancy Bolduc de la SEPAQ ou la nommer observatrice avec droit de parole

Mme Bolduc se présente aux membres et citoyens présents au conseil de quartier. La SEPAQ recherche d'un contact officiel avec la population. Mme Bolduc est directrice du parc de la Chute-Montmorency depuis 10 ans. Elle souhaite que les citoyens soient mieux informés des activités de la SEPAQ et qu'ils puissent transmettre leurs commentaires plus facilement. Elle mentionne que la réponse aux citoyens est habituellement rapide. Elle souhaite faciliter la communication envers les citoyens du quartier, allant jusqu'à tout Beauport. M. Léger demande ce qu'est une administratrice cooptée versus une observatrice avec droit de parole et se questionne sur ses engagements envers le conseil de quartier. Mme Garon explique que Mme Bolduc, pour être administratrice cooptée, doit avoir 10 signatures qui appuient sa candidature (ce qui est obtenu à la fin de son intervention).

SUR PROPOSITION de M. Léger, appuyé par M. Godin, la résolution est adoptée.

G. AJOUT : Résolution sur les initiatives des administrateurs, approbation du conseil de quartier.

SUR PROPOSITION de M. Godin appuyé par M. Moreau, la résolution est adoptée.

H. AJOUT : Résolution que M. Moreau soit l'auteur/concepteur de la publicité du conseil de quartier.

SUR PROPOSITION de M. Lévesque appuyé par Mme Lévesque, la résolution est adoptée.

7. Période d'intervention du conseiller municipal Stevens Mélançon

Précision devant la révision du plan d'action selon les intérêts des citoyens, qui se présentent au conseil de quartier. Mention à Mme Bégin-Giroux qui le représente sur place, qui est une excellente ressource, étant une ancienne conseillère municipale et qui a une opinion pertinente sur les besoins du quartier.

M. Mélançon énonce les points suivants :

- Bibliothèque Étienne-Parent : agrandissement. Pas encore de retour par rapport aux consultations publiques.
- Complexe multisport : déplacé derrière la Courvilloise avec sécurité et éclairage.
- Patinoire réfrigérée : le meilleur emplacement sera au Pivot, selon un sondage soutenu par plusieurs centaines de personnes.
- Centre plein-air de Beauport : investissement qui sera revu à la baisse.
- Continuité de la piste cyclable très dangereuse.

- Parc en partenariat avec le Club Rotary de Beauport.
- Parc Vachon : jeux d'eau dont pourraient bénéficier les enfants.
- Parc d'Ariel : réforme nécessaire.
- Parc Noël-Langlois : jeux d'eau, tables et bancs, terrain de pétanque au Pivot,
- Infrastructures : mention des rues qui seront rénovées et évaluées pour améliorer la sécurité.
- Enfouissement des fils sur l'avenue royale.
- Lumière Boul St-Anne et Côte St-Grégoire dangereuse.
- Intersection des Chutes-Montmorency.

La liste sera envoyée par courriel. M Bouchard demande que la liste soit consultée par le conseil de quartier avant sa présentation, pour y ajouter des propositions. M Mélançon affirme que le conseil de quartier peut bonifier cette liste, dès maintenant.

8. Période de questions et de commentaires des citoyens

Citoyenne ayant un questionnement sur l'aréna Gilles-Tremblay, auquel M Mélançon lui reviendra. Le président rassure que la résolution a été proposée et appuyée.

Citoyenne et citoyen qui dénonce le fait qu'ils entendent difficilement les échanges. Les membres du conseil de quartier en tiennent compte.

Citoyen mentionne des items du plan d'action d'un autre conseil de quartier ; enfouissement des fils, restauration, revitaliser le Vieux-bourg et l'ensemble de l'avenue royale. Le citoyen voulait envoyer des documents au courriel du conseil de quartier, mais le destinataire était un ancien président du conseil de quartier. Mme Garon remédiera à ce problème. Le citoyen emmène aussi le fait que la ville consulte pour la nouvelle politique culturelle, qui ne concerne malheureusement pas le patrimoine.

M Lévesque transmet la question d'un citoyen qu'il souhaite être transmise au quartier : est-ce que Beauport aurait avantage à être indépendant de Québec ?

Mme Bolduc échange avec une citoyenne au sujet de la visibilité des activités du parc pour rejoindre les gens.

9. Période d'intervention de Camille-Esther Garon

- Bibliothèque-Étienne Parent : demande du contre rendu de la réunion de M. Mélançon.
- Période des commentaires et questions des citoyens qui n'est pas assez longue : elle répond qu'elle suit un ordre du jour.
- Principe d'interlocuteur privilégié pour permettre au citoyen d'agir à titre de recommandation, sans être décisionnel. Rôle du conseil de quartier lors des consultations publiques, esprit de collaboration. Administrateurs invités aux assemblées publiques pour les demandes d'opinions.

- Deux dates pour les séances d'informations seront envoyées aux membres du conseil de quartier.

10. Trésorerie

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**
Fait le 25 octobre 2023 (154.00\$)

Il reste la pièce d'identité de M Mélançon à obtenir.
- **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**
Rien à mentionner

11. Correspondance et information

Courriels reçus en abondance pour des activités et invitations des organismes.

12. Divers

M. Moreau déménagera hors du quartier et devra quitter le conseil de quartier. Mais s'étant engagé pour le projet des affiches, il les distribuera. Il est remercié pour sa collaboration et sa participation.

Séance d'information le 7 novembre pour l'urbanisme, les administrateurs doivent s'inscrire pour y participer.

13. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION de M. Moreau, **appuyée** par Mme Lévesque:

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h20.

Prochaine assemblée (AGA) le mercredi 22 novembre 2023 à 19h au centre communautaire des Chutes.

Procès-verbal rédigé par madame Pascale Marquis, secrétaire de soutien.

Carl Bouchard
Président

François Godin
Vice-président

Bobby Léger
Trésorier